

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance SPÉCIALE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mercredi 7 octobre 2015 à 18h15* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Madame la conseillère Denise Descôteaux ainsi que messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx et Marcel Lavoie sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**SONT ABSENTS:**

Les conseillères Mélanie Provencher et Julie Gagnon ainsi que le conseiller Michel Bélisle sont absents de cette séance spéciale.

**01. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2015-10-228**

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Ouverture de la séance;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Dérogation mineure – Dossier Madame Marthe Chênevert (Propriété, sise au 368, rang chenel Tardif)
04. Période de questions ;
05. Levée de l'assemblée.

**03. DÉROGATION MINEURE – Dossier Madame Marthe Chênevert (Propriété, sise au 368, rang chenel Tardif)**

CONSIDÉRANT que le balcon avant demeure de même dimension mais fermé avec des murs;

CONSIDÉRANT que la présente demande de dérogation ne portera pas préjudice à la vue des voisins immédiats;

**2015-10-229**

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte de la recommandation *FAVORABLE* du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Pierreville dans la demande de Madame Marthe Chênevert afin de procéder à la fermeture de la galerie avant afin d'en faire une véranda;

QUE le tout soit conforme selon notre inspecteur en bâtiment, Monsieur Simon Lévesque.

**04. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 18h18 et se termine à 18h18.

**05. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2015-10-230**

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 18h19.

---

*André Descôteaux, maire*

---

*Lyne Boisvert, directrice générale*